



Faverges-Seythenex, le 27 juillet 2022
Nombre de pages y compris celle-ci : 2

Communiqué de presse

Centre de loisirs : un partenariat harmonieux aux Sources du Lac d'Annecy

L'organisation du centre de loisirs, dispositif important pour l'accompagnement des familles, repose depuis de longues années sur un partenariat harmonieux noué entre la FOL 74*, La Soierie*, la commune de Faverges-Seythenex et, depuis le 1^{er} janvier 2022, la Communauté de Communes des Sources du Lac d'Annecy via son CIAS*.**

Le récent investissement dans du mobilier pérenne, installé au groupe scolaire Ginette Kolinka, en constitue une parfaite illustration. Réalisé par la FOL 74, cet investissement servira au centre de loisirs durant les vacances, à l'école sur les temps scolaires tout comme aux activités périscolaires conduites tout au long de l'année.

Le contexte

Le centre de loisirs organisé par la FOL 74 fonctionne dans les locaux du groupe scolaire Ginette Kolinka. Il accueille en moyenne une centaine d'enfants en provenance des différentes communes du territoire de la Communauté de communes, encadrés par quatorze animateurs, une directrice et une directrice adjointe. L'accueil et la prise en charge des enfants pendant les vacances reposent sur un partenariat historique conclu entre la FOL 74, la commune de Faverges (puis Faverges-Seythenex) et La Soierie :

- les vacances d'été sont confiées à la FOL 74,
- les vacances d'automne, Noël, hiver et printemps sont gérées en direct par La Soierie.

Ces centres de loisirs sont financés par la CCSLA, la CAF 74 et les participations des familles.

Un partenariat harmonieux

Depuis la rentrée de septembre 2021, le centre de loisirs est organisé au sein du groupe scolaire Ginette Kolinka. Partage des locaux, échanges constructifs entre les équipes d'enseignants et d'animateurs, configuration du parc entourant l'école (cours, pelouses), proximité avec le restaurant scolaire municipal, tout concourt à maintenir l'organisation du centre de loisirs au groupe scolaire Ginette Kolinka. Dans ce cadre, et pour consolider encore plus les liens entre les partenaires, il a été décidé que la FOL 74 investisse dans du matériel à destination des enfants, pour l'intérieur (poufs à mémoire de forme) et pour l'extérieur

(babyfoot, tables de ping-pong et tables-bancs en bois). Pour Eric Bothorel, secrétaire général adjoint de la FOL 74, « l'aménagement d'un lieu de loisirs participe de la qualité de la prise en charge des enfants, que ce soit dans le cadre d'un centre de loisirs ou du temps scolaire ou périscolaire ». Pour Martine Beaumont, adjointe au maire de Faverges-Seythenex déléguée à l'éducation, il permet aussi « de montrer l'importance qu'accorde la commune à ce que tous les temps de l'enfant participent à son éveil, son éducation ».

L'achat de mobilier réalisé par la FOL 74

Mobilier d'intérieur :

- achat de 25 poufs

Equipements extérieurs

- 2 babyfoot

- 2 tables de ping-pong

- 3 tables-bancs

Pour un budget global de 22 700 euros financés par la FOL 74 en partenariat avec la commune de Faverges-Seythenex.

Formation « Jeunes anims »

A noter que ce partenariat a également permis de proposer des sessions de formation pour les jeunes du territoire, avec des journées d'immersion proposées par le centre de loisirs et des formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

Présentation

Une présentation du mobilier a été faite le 26 juillet en présence de Michèle Domenge-Chenal, maire de Chevaline et vice-présidente du CIAS, Martine Beaumont, adjointe au maire de Faverges-Seythenex, Eric Bothorel, secrétaire général adjoint de la FOL 74 et Laurent Pettex, coordinateur enfance-jeunesse à La Soierie.



* Fédération des Œuvres Laïques

** Espace social et culturel

*** Centre Intercommunal d'Action Sociale



Contact presse :

Florence Leproust – responsable communication mairie de Faverges-Seythenex – 06 16 84 58 38 – com@faverges.fr

Laurent Pettex – coordinateur enfance/jeunesse La Soierie – 06 68 02 25 46 – lasoierie.enfance@gmail.com